



## AVIS PUBLIC

### DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Je, soussignée, greffière par intérim de la Ville de Candiac, donne avis à tous les citoyens concernés que le conseil de la Ville de Candiac étudiera le 22 janvier 2018 à 19 heures, lors d'une séance ordinaire qui aura lieu dans la salle du conseil de l'hôtel de ville, situé au 100, boulevard Montcalm Nord, Candiac, Québec, une demande de dérogation mineure pour la propriété située au 47, avenue de Barcelone sur le lot 2 096 720 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Laprairie.

La demande présentée a pour but d'autoriser :

- une marge avant de 7,82 mètres alors que la grille des usages et normes H-323 de l'Annexe B du *Règlement 5000 de zonage* exige une marge avant minimale de 9,00 mètres.

Toute personne intéressée peut se présenter à cette séance afin de se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Donné à Candiac, ce 13 décembre 2017.

Johanne Corbeil  
Greffière par intérim  
Services juridiques